

## **Séance du Conseil général de la Commune de Pomy du lundi 26 juin 2023**

### **1.- Appel**

Il est 20h18 lorsque M. Gilles Devals, Président du Conseil général, ouvre la séance.  
21 membres sont excusés, 16 sont absents.

### **2.- Approbation de l'ordre du jour et du procès-verbal du 5 décembre 2022**

Notre Président nous fait remarquer que le point 3 de l'ordre du jour est annulé puisqu'aucun des deux candidats à la Municipalité n'a obtenu la majorité absolue.  
Le PV du 5 décembre 2022 ainsi que l'ordre du jour sont acceptés à l'unanimité.

### **3.- Assermentation du/ de la nouveau/elle Municipal/e, sous réserve d'une élection.**

Annulé

### **4.- Assermentation**

Mmes Christine Ledesma, Cindy Besançon et MM José Ledesma, Mickael Saugy sont assermentés.

56 Conseillères et Conseillers sont présent-es à cette séance.

### **5.- Préavis 2023-01. Comptes communaux et rapport de gestion 2022.**

Notre Syndic souligne que les comptes sont équilibrés malgré un déficit budgété à CHF 392'149.-. Nous avons aux revenus CHF 3'733'835.10 et aux charges CHF 3'726'481.09 d'où un excédent de revenus de CHF 7'354.01. De meilleures recettes fiscales ainsi que la maîtrise des charges ont permis ce résultat.

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 602'108.73 et permet de couvrir les dépenses d'investissement nettes de CHF 583'242.33.

Notre Syndic résume les travaux réalisés dans notre commune : l'entretien routier, la maintenance des appartements, la grande salle, le réaménagement du giratoire, l'assainissement de la butte de tir.

La Municipalité a remanié ses réserves au passif du bilan en vue de l'introduction du plan comptable harmonisé en 2024.

Notre Syndic commente l'endettement et le service de la dette et confirme que la Municipalité continue à maîtriser au mieux les recettes et les dépenses sur lesquelles elle a une influence directe.

Les recettes fiscales ont été inférieures de CHF 80'000.- par rapport à 2021 mais dépassent les prévisions. Notre point d'impôt a baissé de 4%.

Mme Alexane Grin nous lit le rapport de la commission de gestion favorable aux comptes qui nous conseille de les approuver et d'en donner décharge à la Municipalité et à la boursière.

M. Pierre-Henri Burdet demande ce qu'il en est de la polémique concernant les fonds de réserve affectés aux abris PC. L'Etat les convoite-t-il ?

Notre Syndic répond que ces fonds devront être reversés à l'Etat en 2025, raison pour laquelle la Municipalité a investi afin d'augmenter la capacité d'accueil de la commune. La taxe des nouvelles constructions est directement versée au Canton.

Soumis au vote, **les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité.**

## **6.- Préavis 2023-02. Modification des buts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région Nord vaudois.**

M. Patrick Grin rappelle les différents rebondissements de la révision des statuts du SDIS Nord vaudois. Il précise que du point de vue des finances, la formation des jeunes pompiers, qui constituent la relève, est budgétée à CHF 30'000.-; ce qui correspond à 60 centimes par habitant.

M. Jean-Daniel Richardet nous lit le rapport de la commission de gestion favorable au préavis. Le préavis est soumis au vote. Le Conseil décide :

**Article 1** : D'adopter l'Avenant No1 aux Statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région Nord vaudois qui est accepté conformément à la décision de son Conseil intercommunal lors de sa séance du 22 septembre 2022.  
*à l'unanimité*

**Article 2** : D'adopter l'Annexe 2 aux statuts de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région Nord vaudois qui est accepté conformément à la décision de son Conseil intercommunal lors de sa séance du 22 septembre 2022.  
*à l'unanimité*

**Article 1** : D'adopter la modification des buts de l'Association qui entre en vigueur dès son approbation par le Conseil d'Etat.  
*à l'unanimité*

## **7.- Renouvellement du bureau et de la commission de gestion.**

Notre Président M. Gilles Devals souhaite poursuivre dans sa fonction de Président. Il est aussitôt acclamé. Il en va de même pour M. Jean-Marc Flick qui assure la vice-présidence.

Mme Josiane Borne confirme sa démission du poste de secrétaire. Notre Président propose Mme Noémie Widmer pour la remplacer. Cette dernière est chaleureusement applaudie.

Mmes Oriane Widmer, Karen Brandt-dit-Grieurin, Noémie Widmer quittent leur fonction de scrutatrices.

Elles sont remplacées par Mmes Marie Corbaz et Elea Cornamusaz.

Mmes Oriane Widmer et Isabelle Miéville seront suppléantes. Toutes sont acclamées.

Commission de gestion : M. Johann Rohner est sortant. M Robert Richardet est acclamé comme suppléant.

## **8.- Informations de la Municipalité.**

### **M. Patrick Grin**

Défense incendie : Il remercie le Conseil pour l'acceptation des nouveaux statuts du SDIS qui permettront de faire évoluer l'Association et surtout d'intégrer les jeunes pompiers permettant à la relève de se mettre en place.

Notre employé communal bénéficie cet été comme presque chaque année d'une aide bienvenue octroyée par le programme d'occupation chômage en la personne de M Giuseppe Sidoti, pour une durée de 6 mois.

Police Nord Vaudois Orbe a quitté le groupe depuis le 1er janvier, cependant aucun licenciement n'a été nécessaire l'association fonctionnant en sous-effectif. Prudence sur la route menant à Yverdon, les contrôles radars y sont fréquents et votre Municipal de la police y a été photographié.

Le circuit paysan mis en place l'année dernière a été réactivé dès le 1er juin. Il suffit de se rendre au centre du village et de suivre les flèches vertes.

Forêts : La demande en bois de feu a explosé l'année dernière et des stocks ont été effectués en prévision d'une forte demande pour cet hiver. Le cours du prix du bois qui s'était embrasé a retrouvé son cours normal.

Refuge : un rafraichissement y est prévu.

Il remercie ses collègues, l'employé communal et souhaite un bel été à tous.

### **M.Kilian Cuche.**

#### SI travaux réalisés :

- Rénovation et curage EC au Chemin de Clon.
- Divers curages, inspections et réparations de conduites affaissées EU/EC notamment en Calamin.
- PDDE validé - premières demandes pour réaliser la distribution Pomy Nord en cours- objectif préavis au Conseil en décembre.

#### SI travaux en cours

- Labellisation Cyber-Safe (exigence plus élevée) - audit le 30 juin.
- Pose des compteurs d'eau IPERL.
- Etude du prix de l'eau potable.
- Etude de reconstruction (mise aux normes) de la station de pompage.
- Assainissement du chemin des Vignes (fuites répétées).

#### SI travaux futurs 2022-2023

- Suite des mesures pour les plans d'évacuation EU/EC.
- Réparation et entretien courant des installations ESP/EU/EC.
- Maintenance des bornes hydrantes (juillet).
- Planification de divers travaux sur des anciennes vannes.
- Mise à jour du règlement épuration -séparation EU et EC. Chacun paiera en fonction de son utilisation.

La facturation de l'eau se fait dorénavant par unité locative plutôt que par compteur (en conformité avec le règlement communal). Cela permettra de mieux maintenir la taxe au m<sup>3</sup>.

M. Cuche remercie le bureau du Conseil, ses collègues le personnel communal et se réjouit de nous retrouver au Giron.

**M. Roger Hug.**

Gestion des déchets :

- Une statistique des déchets « ordures ménagères » montrant l'évolution comparative pour notre commune nous est présentée. Le Périmètre et le Canton montrent que Pomy est plutôt bon élève. Nous sommes passés de 90,6 kg/hab en 2013 à 82,7 kg/hab en 2022.
- Une nouvelle signalétique sera mise en place à la déchetterie concernant le recyclage possible de l'électroménager/outils/ jouets électriques/ salle de bain.
- Des contrôles sont effectués par l'organe de la taxe aux sacs sur le taux de fraude. Pomy compte 1% de fraude.
- Merci de ne pas jeter les sacs à crottes de chiens dans les containers mais dans les poubelles prévues à cet effet.

Giratoire Orif et mobilité douce :

- Les travaux sont en avance sur les plannings et les coûts maîtrisés.
- Toutes les informations sur les restrictions de circulation ont été transmises par tout ménage.
- Cet automne aura lieu la mise en place de la pastille du giratoire.
- La Municipalité est à disposition pour toute question.

Plan général de circulation :

- La Municipalité a validé les mesures proposées.
- Présentation du concept à la DGMR pour validation des propositions et par la suite à la population. En cas de validation du concept par la DGMR préavis en décembre pour décision du Conseil général.

Routes - infos de la DGMR :

- Le projet d'assainissement de la route cantonale entre le giratoire de Pomy et Cronay est en cours avec la modification de la géométrie de la croisée de la route d'Ursins. Présentation cet automne par la DGMR.

Eclairage public :

- L'éclairage public est coupé de 23h à 5h. L'économie sera connue lors du décompte 2023 final.
- Pendant la période du Giron de Jeunesse l'éclairage public sera remis en service.
- Un préavis sera proposé en fin d'année pour moderniser l'Eclairage public (LED et éclairage intelligent, mise sous compteur des derniers tronçons et gestion de l'allumage).

M. Roger Hug souhaite un bel été à toutes et tous.

**Mme Murielle Billaud.**

Ecoles : Une étude démographique en cours montre que nous nous dirigeons vers un manque de locaux. En effet nous pouvons déjà compter sur 940 élèves à la rentrée 2025 et environ 1000 pour 2030. Yvonand est en contact avec le Canton concernant cette problématique. Un

agrandissement de notre collègue avait été planifié pour 2025. Les plans prévus seront repris et modifiés si nécessaire.

Concernant les transports, de fortes augmentations ont été constatées sur les hauts (Démoret et environ) Pomy n'est pas en reste avec 138 enfants transportés par Scolacar et 54 qui prennent les bus de ligne. Pour l'instant Mme Manzi doyenne se charge de l'organisation des transports mais l'Etat souhaite se décharger de ces frais.

Structure d'accueil : Le manque de place se fait cruellement sentir. A peine agrandie la garderie du Château de Sable affiche complet. La solution des places inter-réseaux coûte très cher à la commune. Du coup la création d'une garderie à Longemalle serait idéale.

L'UAPE de Pomy affiche également complet particulièrement à midi. La nouvelle possibilité offerte aux plus grands élèves connaît beaucoup de succès : Ces derniers sont accueillis et reçoivent une prestation de devoirs surveillés ainsi qu'un repas chaud. Cela permet de privilégier l'accueil des jeunes élèves à l'UAPE.

Mme Billaud remercie ses collègues, avec un merci particulier à notre Syndic qui effectue un travail de titan pour notre commune. Merci aussi à nos concierges. Elle souhaite un magnifique été à tous.

Notre Syndic prend la parole pour excuser M. Chistian Pellaux victime d'un accident de vélo sur notre nouvelle piste cyclable, il sera arrêté environ 2 mois. Il a malgré tout transmis son rapport pour le Conseil de ce soir.

### **M. Christian Pellaux**

Se réjouit de la belle utilisation de la Poméranne surtout la salle du Levant qui connaît un franc succès. L'armée l'a même utilisée pour y installer son bureau de compagnie, la salle de gym ayant servi de dortoir pour la troupe. Un onduleur a reçu la foudre et sera réparé.

Collège : le changement des néons des classes du premier étage et quelques travaux d'entretien courant.

Ancien collègue : changement de locataires au rez. Mme Léonore de Raemy et M. Valentin Reymond ont remplacé M. et Mme Loïc et Maude Rayroud.

Bâtiment communal : l'appartement du 1er a été loué à M. Axel Germain et Mme Noémie Robert.

Concernant les autres bâtiments, nous avons eu un incendie au Troillet au chemin de l'Eglise ; le séchoir à linge a pris feu, le pire a été évité grâce à l'intervention rapide des pompiers.

Un grand merci aux concierges, à l'employé communal, à Marie-Claude Richardet au Syndic ainsi qu'à ses collègues.

Depuis début juin il a repris le dicastère laissé vacant depuis le départ de M. Francis Gruet. Il se réjouit de passer le flambeau à la personne qui sera élue pour ce poste et constate qu'au vu de l'évolution, il est nécessaire de pouvoir compter sur un/e architecte ou une personne compétente dans le milieu du bâtiment pour traiter les dossiers pointus du domaine des constructions.

Il nous prie de l'excuser pour les délais de réponse un peu longs dus à son accident et remercie notre Syndic ses collègues, les concierges pour l'entretien parfait des bâtiments, notre employé communal et l'entreprise de nettoyage Swissnet cleaning.

Il souhaite un bel été à tous.

**M. Yvan Débieux.**

NIPV : L'avant-projet sur la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise a été mise en consultation par le Conseil d'Etat. Il doit être accepté par les deux associations faîtières des communes. Selon les premières projections Pomy serait bénéficiaire à hauteur d'environ CHF 100'000.-

Longemalle : Sur 3 oppositions déposées au projet Longemalle, 2 sont encore à traiter ainsi que des points de détails avec le Canton.

PACom : Quant au Plan d'affectation communal, un procès-verbal a été envoyé aux 4 opposants après la séance de conciliation. Il faudra sans doute effectuer quelques ajustements et une enquête complémentaire avant d'aboutir au préavis.

Election communale : Notre Syndic nous encourage à nous rendre aux urnes le 9 juillet pour le renouvellement d'un membre de la Municipalité.

Facturation : Si vous êtes propriétaire un acompte de 70% de la facture d'eau vous parviendra avant l'été. Le solde sera facturé en fin d'année une fois le compteur relevé.

POM'INFO : Il sera dorénavant mis en page par un graphiste, la collaboration avec l'Orif n'étant pas possible pour ce projet.

TPV 2023 : Si l'édition du Tour du Pays de Vaud a été annulée en 2023, elle aura lieu en 2024 avec une boucle et plusieurs passages dans notre village.

Notre Syndic remercie le Conseil pour sa confiance et souligne l'engagement et la solidarité de ses collègues de l'exécutif dans les moments compliqués.

Il souligne l'efficacité et la compétence de Nathalie et Ana moteurs de l'administration communale.

Il remercie également tous ceux qui s'impliquent dans la collectivité.

Il souhaite la santé et un bel été à tous.

**10.- Divers et propositions individuelles.**

M. Jérémy Schenker Président du comité d'organisation du giron de jeunesse à Pomy nous présente l'organisation de la fête en plusieurs points (agrémenté d'un slide fort alléchant) : Présentation de la place de fête, Circulation pendant le Giron, Programme de la fête jour après jour, Parcours du cortège, Concours de décoration auquel chacun est invité à participer.

Il annonce que la fête se prolongera jusqu'au lundi soir 31 juillet clôturée par un feu d'artifice. Il faut s'inscrire auprès de la Municipalité pour participer à la partie officielle réservée aux habitants.

Le comité est à la recherche de bénévoles avant et pendant le Giron.

M. Bernard Annen a été séduit par les étiquettes des bouteilles de vin. Peut-on déjà en acheter ?

M. Jérémy Schenker répond que non car la quantité est limitée mais s'il en reste après le Giron, volontiers. Néanmoins, le gin à la pomme, clin d'œil à Pomy, est déjà en vente.

Mme Cindy Besançon candidate pour le poste vacant à la Municipalité a été assermentée ce soir et a souhaité se présenter au Conseil. Elle est architecte et habite à Pomy avec sa famille depuis 8 ans et compte bien y rester. Elle se sent motivée pour s'investir pour la commune.

Mme Johanne Pelet demande à lire la lettre qu'elle a envoyée à la Municipalité. Elle décrit le fonctionnement et les buts de la paroisse qui regroupe 9 villages et qui manque de personnes pour épauler un comité qui s'essouffle.

Elle nous encourage à venir le 3 octobre à 20h à la salle de Belmont afin de permettre que vive cette paroisse dynamique avec son lot d'activités et de fêtes (catéchisme, aînés, jeunes, fêtes, Noël...)

Mme Jeanne Pellaux pour donner suite à l'accident de Christian, se demande si les pommiers prévus le long de la piste cyclable sont judicieux.

M. Roger Hug dit que des arbres sont nécessaires pour l'ombre qu'ils procureront.

M. Bernard Annen demande des nouvelles de Longemalle vu que le dernier PV annonçait le début des travaux en 2023. Apparemment des fouilles archéologiques y sont prévues.

Notre Syndic explique qu'il a été optimiste avec les dates et que des oppositions sont encore à traiter. Cependant le permis de construire est à bout touchant, peut-être encore cette année. Quant aux fouilles archéologiques, elles seront assumées par le Canton et la commune à part égale.

M. Arnaud Grin aurait souhaité une présentation des deux candidats intéressés par le poste à la Municipalité.

Notre Syndic répond que ce n'est pas le rôle de la Municipalité, mais aux candidats de faire campagne.

Mme Jeanne Pellaux demande s'il est possible de contacter les gens qui ne viennent pas au Conseil pour les informer de sa tenue via les réseaux sociaux.

Notre Syndic dit que les nouveaux habitants et les jeunes citoyens sont informés

Notre Président ajoute qu'un tout ménage informe la population à chaque nouvelle législature.

M. Claude Chevalley demande si nous allons devoir passer au Conseil Communal.

Notre Président dit que c'est probable dès que nous aurons atteint 1'000 habitants. Le changement se fait dès la législature qui suit ce cap.

M. Jean-Daniel Richardet s'adresse à M Roger Hug : En quoi consiste le plan général de circulation ?

M. Roger Hug Lui répond qu'il s'agit d'une étude sur la circulation, la fréquence, la provenance des véhicules, dans le but d'améliorer la sécurité, en particulier des vélos, par une signalétique adaptée. Par contre, pas de dos d'âne à l'horizon.

M. Robert Richardet affirme que la circulation à Chevressy est bien meilleure depuis la limitation à 30 km/h. Cependant il y a un problème de resserrement en face de chez M Leuba avec une voiture qui stationne régulièrement sur la banquette et rend le trafic agricole difficile.

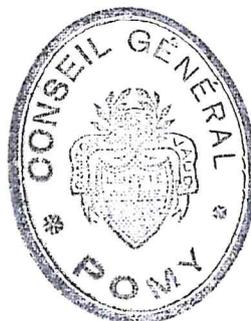
M. Roger Hug va tenter de résoudre le problème.

Notre Président reprend la parole pour honorer la Secrétaire qui tire sa révérence après 26 ans de service. Elle a côtoyé une Présidente et trois Présidents ainsi que trois Syndics. Il rappelle quelques anecdotes et la remercie vivement pour son travail dévoué et sa bonne humeur. Il lui souhaite une belle retraite de voyages et de bonheur.

En conséquence, l'intéressée, émue, reste sans voix (c'est rare !).

Notre Président clôt l'assemblée. Il nous souhaite un bel été à toutes et à tous. Il est 21h55.

Le Président



la Secrétaire

